



SAINT GEOIRE
EN VALDAINE



La Lettre Municipale

Novembre / Décembre 2025
N° 105

@pngtree.com



**HOMMAGE À NATHALIE BEAUFORT,
MAIRE DE ST GEOIRE EN VALDAINE**
pages 8 et 9

Sommaire de la Lettre Municipale



La vie des écoles

Page 7



La vie municipale

Pages 4 à 6



Hommage à Nathalie

Pages 8 et 9



La vie du village

Pages 9 à 13



La vie économique

Pages 14 et 15



ÉDITORIAL

Même si le silence a remplacé ta voix,
Ton esprit nous soutient, invisible, mais là.
Tu as servi Saint-Geoire avec force et tendresse,
Portant haut les valeurs de justice, de sagesse.
Tu servais sans relâche, avec foi, avec cœur,
Ce village aimé, dont tu fis le bonheur.
Partie trop tôt, hélas, mais jamais effacée,
Ton nom reste vivant dans toutes nos pensées.
Ton âme nous inspire, ton élan nous unit,
Nous ne t'oublierons jamais Nathalie.

Julien Bourry, votre Maire.



Extraits du Conseil Municipal du 2 octobre 2025

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Monsieur le Maire, Julien Bourry présente les informations diverses à l'ensemble du Conseil Municipal :

- Sollicitation de demandes d'autorisation de Food-truck sur la commune. Monsieur le Maire suggère la mise en place d'un groupe de travail pour établir un cahier des charges et travailler sur les redevances existantes. Ce groupe est composé de : Gabrielle Roux-Sibilon, Dominique Govaerts, Nadine Chaboud et Carlos Martins.
- La délocalisation de plusieurs conseils municipaux entre la date du 13/10 au 31/12/2025 aura lieu à l'espace Versoud salle de la Cime.
- Le local « les abattoirs » est à la commune depuis le 16/09/2025.
- L'ET38 : ENGIE devient notre fournisseur électricité 2026 à partir du 01/01/2026.

La campagne de gravillonnage sur les routes de la commune est en cours.

- Le changement de l'éclairage de la salle polyvalente de la Martinette est en cours de réalisation.
- Les véris du portail de la Mairie vont être changés.

Monsieur le 1^{er} adjoint, Jocelyn BAZUS effectue un point sur les travaux réalisés sur la commune :

- Travaux du changement de chaudière au gymnase : tout fonctionne, le bardage du silo est en train d'être réalisé.
- Travaux de sécurisation de voirie à Choché : les travaux sont en cours, un problème avec le car des enfants qui va être résolu avec une déviation piétonne par le Paris. Les feux tricolores vont rester pendant 4 semaines (pendant la durée du chantier) jour et nuit.
- Travaux de sécurisation de voirie à la Demi-Lune : les travaux vont débuter la première semaine de novembre avec feux tricolores pendant une durée d'environ 3 semaines.
- Travaux en cours de réalisation à Champet voie du Tissage pour le déversoir d'orage.

Monsieur Jocelyn BAZUS informe que la buvette des Sportifs à la Martinette a été vandalisée.

Monsieur le Maire, Julien BOURRY fait un point sur le budget de la commune. En effet, avec tous les travaux en cours de réalisation, la trésorerie va être fortement sollicitée. De plus, les subventions peuvent ne pas nous être versées rapidement. De ce fait, une étude pour un prêt relais ou une ligne de trésorerie est en cours de réalisation. Au prochain Conseil Municipal, une délibération vous sera proposée.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Administratif

ASSOCIATIONS - CONVENTION D'UTILISATION DE LOCAUX MUNICIPAUX

La commune de Saint-Geoire-en-Valdaine est riche de son tissu associatif. Afin de permettre la pratique des différentes activités régulières, des locaux municipaux sont mis à disposition des associations locales. Une convention précisant les modalités de mise à disposition, sans contrepartie financière, est à signer entre les parties.

Il est proposé de signer des conventions avec les associations suivantes : USV Basket, USV Football, Enfance & Loisirs la Valdaine, Club Rencontre, Les Val'daïngues, L'ACCA, Club Nautique, Amicale Boule, Tennis Club, Pétanque, Amicale des donneurs de sang,

Madame Claude Rioche, Madame Nadine Roux, Monsieur Bernard Collet-Beillon et Monsieur Dominique Barrat étant membre du bureau d'une des associations citées au-dessus, ne prennent pas part au vote.

DÉCIDE d'accorder la mise à disposition des locaux municipaux aux associations ci-dessus listées pour l'année 2025-2026.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer

lesdites conventions avec les associations et les éventuels avenants. **Décision** : adoptée à l'unanimité

PROJET D'ÉLABORATION D'UN ZONAGE ET D'UN RÈGLEMENT RELATIF AUX EAUX PLUVIALES URBAINES (EPU) ET DE SA MISE EN ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Pays Voironnais a engagé une démarche visant à élaborer un zonage et un règlement relatifs aux Eaux Pluviales Urbaines (EPU). Ces derniers ont pour but de proposer aux élus un outil technique et juridique permettant de formaliser et d'harmoniser la politique de gestion des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire du Pays Voironnais. L'objectif général est ainsi d'accompagner l'évolution du territoire vers une gestion des eaux pluviales répondant aux enjeux suivants : Limiter les risques pour les personnes et les biens (maîtrise des écoulements), Préserver les milieux aquatiques (priorité donnée à l'infiltration, en respectant des principes de prévention), Orienter les aménageurs et les particuliers dans leur projet d'aménagement vers une meilleure gestion des eaux pluviales.

Pour finaliser ce travail largement engagé, ces documents doivent passer par une phase d'enquête publique avant délibérations finales du Conseil communautaire du Pays Voironnais et des conseils municipaux pour leur domaine de compétence respectif. Pour permettre cette phase d'enquête publique dont le souhait est qu'elle ait lieu courant novembre 2025, il convient que notre commune prenne une délibération pour : **Approuver** le projet de zonage et de règlement d'eaux pluviales sur le périmètre de compétence communal (zones agricoles et naturelles), **Autoriser** sa mise en enquête publique, **Autoriser** le Président du Pays Voironnais à conduire pour le compte de la commune les différentes phases des procédures d'enquêtes publiques relatives au projet de zonage et de règlement d'eaux pluviales. **Décision** : adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION 2025/COM/02/02/ DEL DU 20/02/2025 AVEC LA NOMINATION D'UN ÉLU AU CCAS

Vu la délibération du conseil municipal n° 2022/COM/05/04/ DEL du 19 mai fixant à 16 le nombre d'administrateurs du CCAS, Vu la délibération du conseil municipal n° 2022/COM/05/05/DEL du 19 mai fixant à 8 le nombre de conseillers municipaux siégeant au conseil d'administration du CCAS, **Considérant** le décès de Madame Nathalie Beaufort, Maire en date du 10/09/2025, **Considérant** la nécessité de procéder à des modifications au sein des organismes suivants : **Centre Communal d'Action Sociale - CCAS**

Julien Bourry, Bernard Collet-Beillon, Claude Rioche, Mickaël Bel, Anthony Mahé, Carlos Martins, Thomas Chaboud, Nadine Roux, Jocelyn Bazus.

Approuve les modifications des membres du CCAS telles que mentionnées ci-dessus, **Charge** Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'information, **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération. **Décision** : adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION 2025/COM/02/05/ DEL DU 20/02/2025 : PAYS VOIRONNAIS – DÉSIGNATION DES MEMBRES AU COMITÉ DE PILOTAGE « PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le décès de Madame Nathalie Beaufort, Maire, survenu le 10/09/2025. Pour le bon fonctionnement du comité de pilotage du PLH du Pays Voironnais, Monsieur le Maire propose de nommer un ou une remplaçant(e). Le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais nécessite la mise en place d'un comité de pilotage pour suivre le Programme Local de l'Habitat » (PLH). Au sein de cette instance, la commune de Saint-Geoire-en-Valdaine désigne 2 représentants.

Désigne comme délégués du comité de pilotage du PLH du

Pays Voironnais : Jocelyn Bazus, Dominique Govaerts

Charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches d'information, **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires. **Décision** : adoptée à l'unanimité.

COMMUNE / CCAS-RÉSIDENTE AUTONOMIE : CONVENTION DE PRÊT À USAGE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le prêt d'un logement de la résidence autonomie à un agent du service technique de la collectivité, monsieur Rémi Guillermier s'est terminé le 30/09/2025 et suggère de prolonger cette convention jusqu'au 31/12/2025. Ce logement est situé au 103 chemin de la Bonneterie, dans la Résidence Autonomie, appartement n°23 de type T1, d'une surface de 32m². Il était convenu que le logement ne serait pas sa résidence principale. En contrepartie, l'agent, monsieur Rémi Guillermier s'engage à assurer la gestion et le gardiennage de la Résidence Autonomie, selon les termes définis dans une convention de prêt à usage. Cette convention pourra être renouvelée à nouveau. Les modalités sont reprises dans une convention signée entre les deux parties. **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et les éventuels avenants. **Décision** : adoptée à l'unanimité.

Financier

CONVENTIONS SCOLAIRES – PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR LES COMMUNES EXTERIEURES

Monsieur le Maire précise qu'une commune accueillant dans son école publique, située sur son territoire, un enfant dont la famille réside dans une autre commune, reçoit de cette dernière une contribution annuelle aux charges de l'école.

La commune de St-Geoire-en-Valdaine accueille des enfants des communes de Merlas et Velanne.

Pour l'année scolaire 2024/2025, le coût annuel évalué par enfant est de : École Élémentaire : 810,79 € ; École Maternelle : 1 674,40 €. Il est proposé, après révision des coûts, pour l'année 2024/2025 les participations annuelles des communes de la manière suivante :

Commune de Merlas
École élémentaire : 697 € par élève
École maternelle : 1189 € par élève
Commune de Velanne
École élémentaire : 773,00 € par élève
École maternelle : 1272,00 € par élève

Une convention sera à signer entre les communes pour valider cette décision. **ACCÉPTE** la proposition des participations des communes fixées de la manière ci-dessus, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec les communes concernées. **Décision** : adoptée à l'unanimité.

PÔLE SCOLAIRE - CULTURE

Madame Claude RIOCHE informe que la rentrée des classes s'est très bien déroulée à l'école Val' Joie, mais avec quelques difficultés à l'école de la Lambertière.

Monsieur David Billon-Laroute effectue un retour sur l'assemblée générale de l'association « Les Amis de l'École » avec l'élection d'un nouveau bureau. Le club de tennis a un nouveau Président. Le Forum des Associations s'est très bien passé.

INTERCOMMUNALITÉ – SYNDICATS

Monsieur Carlos Martins fait un retour sur la commission en stipulant qu'un point d'information sur le lancement du mois de la transition alimentaire a été évoqué.

Monsieur le Maire, Julien Bourry, donne la parole à Monsieur Dominique Barrat. Un retour est fait sur le TE38. Monsieur Dominique Barrat précise que le Président est souffrant donc était absent lors de la soirée.

Monsieur le Maire clôture la séance à 21h35.

Élection du nouveau Maire

Suite au décès de Nathalie Beaufort, Maire de la commune, les conseillers municipaux devaient élire un nouveau maire.

Après une minute de silence en l'honneur de Nathalie Beaufort, le conseil municipal réuni ce mercredi 24 septembre 2025 a procédé à l'élection du nouveau maire. Les membres du conseil municipal ont suivi les souhaits exprimés par Nathalie Beaufort et ont désigné

Julien Bourry comme son successeur. Le nouveau maire a ensuite présenté une liste de cinq adjoints qui a été élue également, aucune autre liste n'a été présentée. Les cinq adjoints sont, dans l'ordre : Jocelyn Bazus, chargé des travaux - Claude Rioche, enseignement et social - Bernard Collet-Beillon, urbanisme - Gabrielle Roux-Sibilon, vie économique et locale - David Billon-Laroute, sports loisirs et associations. Dominique Govaerts conserve son poste de délégué (Pays voironnais).



Julien Bourry, Nouveau Maire de Saint Geoire

Les vœux du Maire

Les traditionnels vœux de début d'année auront lieu le samedi 3 janvier 2026 à 18h00 à l'Espace Versoud, salle « La Cime ».

Janvier 2026

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	29	30	31	1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10	11
3	12	13	14	15	16	17	18
4	19	20	21	22	23	24	25
5	26	27	28	29	30	31	1

CCAS - Distribution des colis de Noël

Cette année, en raison des travaux dans la salle du Conseil Municipal, les deux permanences pour retirer les colis de Noël se feront à la résidence autonomie dans la salle intergénérationnelle pour accueillir les personnes qui le souhaitent autour d'un petit-déjeuner et/ou d'un goûter convivial, en fonction des horaires.

Les dates retenues sont : Lundi 1^{er} décembre de 14h00 à 17h00 et Jeudi 4 décembre de 9h00 à 12h00.

Nous vous invitons à noter ces dates et nous serons heureux de vous accueillir pour un moment convivial. Peut-être l'occasion de revoir des personnes que vous n'avez pas croisées depuis longtemps. Par la suite, les colis restants seront distribués à partir du 8 décembre 2025.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Journées Européennes du Patrimoine 2025

Cette année encore, les visiteurs étaient nombreux au rendez-vous de ces JEP dans notre commune. Ils ont pu profiter des nombreuses animations proposées (cf. LM 104 de Septembre / Octobre 2025). Ces animations ont été permises grâce au concours financier du Département de l'Isère et de la région Auvergne Rhône Alpes.

Pour le petit train touristique, nouveauté de cette année, il y avait 50 places disponibles par train et 5 rotations par jour sur les 2 jours. Tous les trains ont affiché complet. Seule la dernière rotation a dû être annulée pour des raisons de sécurité liées à la forte pluie. Cela représente 450 visiteurs.



Le petit train, sur son parcours commenté, faisait le tour de la cour devant les châteaux de Longpra et de l'Étergne. Merci aux sympathiques châtelains. Merci également aux motards qui ont escorté le train lors de chaque sortie et parfois sous la pluie.

Le concert des « Grenoble Gospel Singers », proposé le samedi soir en l'honneur de Nicole Brestaz et Nathalie Beaufort, a eu lieu dans une église comble. Un grand instant d'émotions et de partage qui a enchanté les 400 personnes présentes.



Réfection du plancher de la salle des mariages

La salle du conseil municipal, appelée aussi «Salle des mariages», est indisponible depuis le 13 octobre 2025 et le restera jusqu'à la fin 2025.

Le plancher, en très mauvais état, fait peau neuve grâce au savoir faire d'un de nos artisans locaux, Didier Perrin, gérant de l'Ébénisterie Perrin, située à la Chaffardière à St Geoire en Valdaire. **Cette rénovation a pu être concrétisée grâce au support financier du Pays Voironnais.**

M. Perrin restaure à l'identique ce plancher afin que les utilisateurs de la salle n'aient plus besoin de faire attention où ils posent leurs pieds...

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos artisans locaux lorsque vous souhaitez faire des travaux. Nous sommes chanceux d'avoir sur notre commune des artisans compétents et avec des savoir-faire exceptionnels.

Consultez notre site internet :

<https://www.saint-geoire-en-valdaire.com/commerces-arts-et-metiers-agriculteurs/>

Contactez la mairie si vous avez besoin d'aide dans vos recherches...



De gauche à droite : salle des mariages après dépose du plancher - morceaux du plancher déposé - Didier Perrin assemblant les éléments du nouveau plancher

Rentrée scolaire 2025 - 2026



École privé de Plampalais



École Maternelle « La Lambertièrre »



École élémentaire « Val'Joie »

Comme chaque rentrée, des élus de la municipalité (Anthony Mahé à Plampalais (54 élèves), Gabrielle Roux-Sibilon et Carlos Martins à La Lambertièrre (77 élèves) et Val'Joie (122 élèves)), sont allés à la rencontre des enseignants et des élèves pour leur souhaiter une bonne rentrée.

La CAPV vous informe

Augmentation de l'aide à l'achat de récupérateurs d'eau

Le Plan Eau de la CAPV, axe « Favoriser la réutilisation de l'eau de pluie », prévoit l'aide à l'achat de récupérateur d'eau. 50 euros pour un achat minimum de 100 euros peuvent être versés aux habitants des 31 communes de la CAPV qui en font la demande (une seule demande par foyer) via le formulaire disponible sur le site :

<https://www.paysvoironnais.com/les-services/eau-assainissement/les-demarches-eau/aide-a-lachat-recuperateur-deau/>

Bonne nouvelle : le conseil communautaire, lors de sa séance du 28 octobre 2025, a validé l'augmentation de la subvention à l'achat de récupérateurs d'eau pour «avoir une politique plus incitative».

Ainsi, en 2026, l'aide forfaitaire devient une aide indexée sur le volume de récupération d'eau des réservoirs installés : 50 euros pour les plus petits récupérateurs, jusqu'à 250 euros pour les plus gros.

Pour 2026, faites un geste de sobriété pour l'utilisation d'eau potable et achetez un récupérateur d'eau !

Renseignements auprès de la CAPV.



Les amis de l'école - Nouveau bureau

Pour l'année scolaire 2025-2026, les parents d'élèves réunis en Assemblée Générale ont élu un nouveau bureau : **Claire Devaux, Présidente** - **Cindy Boulen, Trésorière**.

L'association Les Amis de l'École organise sa traditionnelle vente de fromages et charcuteries du Jura, ouverte à tous. Commandes via HelloAsso jusqu'au 26 novembre ! Livraison le 12 décembre à partir de 17h à la Martinette. Les bénéfices permettront de financer les activités scolaires des élèves.

Par ailleurs, la fête de Noël se tiendra le 12 décembre à la Martinette, avec une vente de tartiflettes à emporter. Une belle occasion de soutenir les projets éducatifs tout en partageant un moment convivial.



De gauche à droite : Marianne Charton, Directrice de Val'Joie - Claude Rioche, Adjointe à la vie scolaire - Claire Devaux, Présidente des Amis de l'École - Cindy Boulen, Trésorière - Julien Bourry, Maire - Photo réalisée lors de l'AG des Amis de l'École

École élémentaire publique Val'Joie



pour ramasser courgettes spaghetti, potimarrons, pâtisseries, patidouxs au profit des Restos du Coeur. Les plus grands se sont quant à eux rendus à l'Espace Versoud pour jouer avec nos aînés.

La première période de cette nouvelle année scolaire a déjà été bien riche d'expériences pour nos 122 élèves !

Après notre traditionnelle chorale de rentrée toujours très appréciée, place au sport avec le courseton pour toutes les classes de la petite section au CM2, le passage du savoir rouler pour les CM1/CM2 de Mme Carras mais aussi la participation à la semaine bleue pour tous. Les GS/CP se sont rendus aux Biaux Légumes de Massieu (photo ci-dessous)

Marianne Charton, Directrice

École maternelle publique La Lambertièrre

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE LA LAMBERTIÈRE

Les parents des enfants nés en 2023 qui désirent inscrire leur enfant à l'école maternelle publique La Lambertièrre pour la rentrée 2026/2027 en Petite Section (ainsi qu'en MS et GS) sont invités à se présenter à la Mairie en décembre 2025 et janvier 2026 munis d'un justificatif

de domicile et de leur livret de famille pour procéder à leur inscription. La directrice de l'école les contactera dès le mois de février pour leur remettre le dossier d'inscription en vue de leur admission à l'école.

Au plaisir de vous recevoir dans l'école, **Fabienne Fresse-Tranchard, Directrice de l'école maternelle.**

École privée Plampalais

La rentrée s'est bien déroulée avec une nouvelle cheffe d'établissement Mme Heyman. L'équipe enseignante et éducative reste la même : Mme Ancenay, maternelle, 17 élèves - Mme Dudzinsky, CP/CE1, 18 élèves - Mme Hervé, CE2/CM1/CM2, 19 élèves - Mme Haon enseignante spécialisée - Mme Boix et Mme Charreton Bollomion, ATSEM - Mme Seigle en service civique.

Travaux : De nombreux travaux ont eu lieu cet été avec l'OGEC: couloir d'entrée, salle de sieste et sol repeints, toilettes coté classe 2 refaits à neuf (mur, WC), plomberie des vestiaires maternelles renouvelée.

Projet Nature : Cette année, nous avons participé à Nettoyons la nature en nous distribuant 3 secteurs du village : 14 kg de déchets ont été ramassés. Les élèves ont pu être sensibilisés au tri et à la gestion des déchets. La classe de maternelle va participer avec des intervenants à un projet en art à partir de matériaux recyclés dans l'année. Dans ce cadre, les enfants ont commencés à faire de l'art en classe avec des encres naturelles qu'ils ont fabriquées eux-mêmes.

Projet potager et poules : Les maternelles relancent le potager de l'école et le poulailler. L'idée est de les sensibiliser à la nature et la gestion des animaux.

La semaine bleue : Nous avons participé avec plaisir à la semaine bleue afin de partager un moment avec le Cotager et la mairie.

Musique : Les élèves de CE2 et CM ont pu voyager en Bolivie le temps d'une activité musique avec un grand père de l'école.

La journée du goût :

Toutes les classes de l'école ont pu cuisiner sur le thème des recettes anglophones et inviter l'ensemble des parents à déguster leur production. Ceci s'intègre à un projet plus large sur l'anglais. Les élèves du CP au CM2 se rendront au mois de mai dans un centre anglophone en Haute Loire en voyage scolaire sur plusieurs jours.

Rappel : Nous proposons la scolarisation des élèves dès 2 ans (enfants nés en 2023), n'hésitez pas à nous contacter pour prendre rendez-vous.

L'APEL de l'école souhaite remercier l'ensemble des personnes qui se sont jointes à eux pour la traditionnelle vente de diots en octobre.

Dates à venir : Vente de sirop Bigallet au mois de décembre, Spectacle de Noël le 17 décembre, Célébration de Noël le lundi 15 décembre à l'église.

Facebook de l'école : [école privée Plampalais St geoire en Valdaine](#) - **site internet :** www.ecoleplampalais.fr - **mail :** ecoleplampalais38620@gmail.com



Les parents dégustent les préparations des élèves de la journée du goût

HOMMAGE À NAT



Le mercredi 10 septembre dernier, un épais voile de deuil a recouvert notre village. Notre Maire, Nathalie Beaufort, s'en est allée, après un combat courageux qu'elle mena contre une maladie qui n'a jamais dit son nom.

Nathalie Chollat-Rat, de son nom de jeune fille, est née le 31 juillet 1973. C'est une enfant du village que tous les habitants connaissent, et qui a grandi avec sa petite sœur CLAIRE et ses deux parents aimants Marie Cécile et Gérard. Les rues du bourg vont très longtemps faire résonner ses pas.

Douée d'une grande empathie et chérissant les relations humaines, elle s'investira de très nombreuses années dans le club nautique, le club de basket puis plus récemment dans le club de pétanque. Nathalie mettra alors son dynamisme et sa joie de vivre au service du village et de ses habitants, comme avec le 14 juillet, son traditionnel ballet nautique et des spectacles les plus fous comme le jet ski dans la piscine faisant tournoyer l'homme volant au-dessus du bassin.

Dans les pas de sa maman Marie-Cécile qui fut 1^{ère} adjointe, et de son mari Thierry qui fut adjoint aux travaux, Nathalie s'intéressa aux affaires municipales. Après une campagne à son image, dynamique et humaine, Nathalie devint la première femme élue Maire de la commune. Elle fédérera autour d'elle une vaste équipe, dont les membres partagent le même état d'esprit : rigueur, détermination, enthousiasme et convivialité.

La prise de fonction de Nathalie se fait dans le contexte inédit du Covid 19, qui suppose de l'implication, de la réactivité et de l'agilité d'esprit. Autant de qualités qu'avaient Nathalie. Des distributions de masques s'organisent, un marché hebdomadaire est créé pour renforcer le lien social et l'activité commerciale, un centre de dépistage est mis en service à quelques jours de Noël.



NATHALIE BEAUFORT



Cette énergie sera la marque de fabrique du mandat de Nathalie. Les réalisations vont alors s'enchaîner à un rythme inédit. Des travaux partout dans la commune, pour la voirie, les bâtiments ou le sport. Des projets pour les écoles, avec le maintien de la semaine à 4 jours et demi, et pour les jeunes du village avec les mini-jobs. De la transition énergétique avec de nombreuses actions largement financées par des subventions. De la justice et de l'équité dans la gestion des demandes. De la patience et de la disponibilité à chaque fois qu'un habitant avait besoin d'aide. Des coups de colère parfois, dans les différentes réunions extérieures, lorsque Nathalie sentait que son village était menacé.

Véritable cheffe d'orchestre, douée d'une vision clairvoyante, l'intérêt général sera toujours le seul guide de sa conduite. Nathalie s'illustrera aussi par sa liberté de ton, sa modestie et son détachement des convenances protocolaires. Nombreuses sont les personnalités du territoire qui reconnaissent aujourd'hui ces très grandes qualités.

A présent que Nathalie nous a quittés, chacun peut voir le grand vide qu'elle laisse après elle. Frédéric Dard nous a légué cette pensée « Si j'avais su que je l'aimais autant, je l'aurais aimée encore davantage. ». Sans doute pouvons-nous nous inspirer, dans nos actions quotidiennes, du courage exemplaire qui fut celui de Nathalie.

En plus du chagrin que nous partageons, nous pouvons aussi témoigner de notre compassion la plus sincère auprès de la famille de Nathalie. Nos pensées les plus amicales sont tournées à présent vers son mari Thierry, ses fils Thibault et Romuald, son petit-fils Marceau, sa maman Marie-Cécile et sa sœur Claire.

La vie des familles

Tous nos vœux de bonheur aux mariés !



Alfred Dugueyt et Margaux Lassala, le 16 août 2025



Jean-Michel Cresp et Fanny Lemaire, le 06 septembre 2025



Florent Tardy et Océane Cohez, le 13 septembre 2025



Florent Chantier et Tiphaine Bouvier, le 27 septembre 2025



Jorge Pijao et Séverine D'Introno, le 04 octobre 2025



Stéphane Mulé et Virginie Duchet, le 11 octobre 2025



Yan Némot et Fanny Hallais, le 11 octobre 2025

Bienvenue au nouveau-né !



Marie Bordel-Perroncel, née le 03 octobre 2025,
d'Alexia et Thibaut Bordel-Perroncel

Autre naissance: Louise Santarella-Balaye, née le 17 septembre
2025, de Fanélie Balaye et Brandon Santarella

Retraite pour le père Jacques Riccardi

Nommé Curé de notre paroisse St Jacques de la Marche en 2012, le père Jacques Riccardi a pris ses fonctions en septembre, secondé par le père Denis Rousset et Jacques Gallet. Il a succédé au père David Ribiollet, nommé recteur de la cathédrale de Grenoble.

Allant atteindre l'âge de 75 ans, le père Jacques a accepté de laisser cette charge curiale et de prendre sa retraite fin août 2025. Au nom des habitants de la commune, nous le remercions pour l'accompagnement durant ces 13 années, dans la joie pour les événements heureux mais aussi le réconfort qu'il a pu apporter aux familles lors des moments difficiles.

Bonne retraite père Jacques !



Bienvenue à la nouvelle équipe paroissiale



De gauche à droite : père Bertrand, Curé - père Jean-Paul et père Gilles-Marie, vicaires

Confrontée à la pénurie de prêtres, la paroisse Saint Jacques de la Marche (Pont-de-Beauvoisin/Les Abrets-en-Dauphiné) bénéficie de l'aide de la paroisse Sainte-Anne (La Tour-du-Pin). Une mesure qui n'est pas sans conséquences, comme l'explique le père Bertrand de Courville, nouveau Curé de notre paroisse : « Nous allons le faire de notre mieux, tout en sachant que nous ne quittons pas la paroisse Sainte-Anne. Cela va demander un effort à chacun, mais je suis confiant dans la capacité des chrétiens de la paroisse Saint Jacques à s'adapter à la nouveauté que nous apporterons ». Avec ses confrères de la paroisse de Sainte-Anne, le père Jean-Paul et le père Gilles-Marie, ils officieront en complément du père Denis Rousset, encore actif.

La paroisse St Jacques de la Marche, composée de 18 communes, comporte 22 églises. La paroisse Sainte-Anne regroupe 30 communes et 32 clochers. Les prêtres vont ainsi couvrir 48 communes et 54 églises.

Amicale des donneurs de sang



Le dimanche 19 octobre, l'amicale des donneurs de sang organisait son traditionnel repas d'automne. Une cinquantaine de convives se sont réunis à l'Auberge du Val d'Ainan pour partager un excellent repas et passer une agréable journée conviviale. Comme vous le savez, les besoins en sang et plasma augmentent d'année en année, compte tenu de l'augmentation de la durée de vie et les maladies qui s'y attachent.

Tout le monde ! Soit ! Un proche ! un jour, peut avoir besoin de sang ou ses dérivés médicamenteux.

N'attendez pas d'avoir besoin pour offrir la vie.

Notre prochaine et dernière collecte 2025 le vendredi 12 décembre de 16h00 à 19h30 à la salle de La Roche à St Bueil. Un cadeau de fin d'année attend tous les donneurs. N'oubliez pas le dimanche 30 novembre notre matinée boudins à la Martinette à partir de 9h.

MERCI À TOUS LES DONNEURS ET LES PERSONNES QUI FONT VIVRE LE DON DU SANG.

La Présidente, Carole RIOCHE

Club Rencontre Valdainois

Après une semaine passée dans les Landes à Vieux Boucau, nous sommes revenus ressourcés par le bon air de l'océan. Certains participants ont pu se balader en vélo dans les dunes grâce à la location auprès notre exilé Valdainois, Ludovic Budillon. Nous avons découvert les danses folkloriques sur les échasses, profité d'excursions dans les grandes villes de la région et d'une escapade en Espagne.

Comme chaque année, le club a participé à la Semaine Bleue, semaine inter-générationnelle. Les enfants de l'école Val joie de Grande Section, CP et CE1 ont dévalisé le champ de courges des Biaux Légumes, ramassage au profit des restos du cœur. Les plus grands ont participé

à un après-midi jeux avec les aînés. L'intervention de la gendarmerie a attiré une trentaine de personnes qui ont pu poser toutes les questions qui les tracassaient sur les règles de circulation.

Dates à retenir pour cette fin d'année : Dimanche 9 novembre : matinée Boudins à la salle du père Marchand - Jeudi 20 novembre : repas Beaujolais, salle des fêtes de Velanne - Dimanche 14 décembre : repas de Noël, salle de la Martinette.

Au plaisir de vous croiser lors de nos différentes manifestations

La Présidente



Calendrier des pompiers

La traditionnelle tournée de calendriers a démarré depuis le week-end du 1 et 2 novembre. Merci de leur faire bon accueil.



Club Nautique Valdainois

L'assemblée Générale du 10 Octobre est venue clôturer notre belle saison 2025 avec un bilan moral et sportif très positif. Merci à tous les enfants, parents, bénévoles ainsi qu'à la municipalité qui répondent présent chaque année !



Merci aux nouveaux membres venus étayer notre bureau. Mais surtout merci à Nathalie... riche de ses valeurs, nous veillerons à ce que le club nautique reste ce qu'il est !

Le bureau du CNV

USV Foot

Reprise des championnats chez nos jeunes et vétérans valdainois

L'AG de juillet dernier marquant les vacances d'été s'est tenue en présence de nombreuses personnes, d'élus locaux et de communes voisines, du Pdt Du District et d'Hakim Ben El Hadj, arbitre de ligue 1. Nos footballeurs ont repris le chemin des stades en septembre pour le redémarrage des championnats et plateaux, portant fièrement nos nouvelles tenues (U11 à gauche et U15 à droite).

Voici la composition du bureau pour la saison 2025/2026 :



Pdt : Jean Thomet - **1^{er} Vice Pdt :** Yoann Moreau - **2nd Vice Pdt :** Nicolas Brotons - **Trésorière :** Laure Chabrand - **Secrétaire :** Guillaume Petit - **Correspondant/Resp. Technique :** Franck Thomet - **Membres :** Laure Muzart, Alexandra Quiles, Cédric Morel (Éducateur), David Mouz (Resp Habillement), Nicolas Brebion (Resp Vétérans).

RDV les 15 et 16 novembre pour notre 32^{ème} salon des vins et produits du terroir.

Jean Thomet, Président



32^{ème} SALON DES VINS & PRODUITS DU TERROIR

Salle Polyvalente | **ST GEOIRE EN VALDAINE**

15 & 16 NOVEMBRE 2025



Samedi de 14h à 20h Petite restauration

Dimanche de 9h30 à 18h Repas sur réservation - Pôtée

ENTRÉE + REPAS + TOMBOLA = 23 €

ENTRÉE SEULE + 1 verre de dégustation = 5 €

Points de ventes :

- Bar PMU du Bourg
- Carrefour Express

Renseignements :

06 71 05 84 91

06 99 39 41 36



L'alcool est dangereux pour la santé - A consommer avec modération

Matinée Huîtres
Dimanche 16
de 9h30 à 13h00

TOMBOLA

De nombreux lots et bouteilles à gagner

ORGANISÉ PAR LE FOOT



38620 St Geoire en Valdaïne
Tél. : 04 76 07 51 35



**GARAGE
DES RIEUX**

38620 St Geoire en Valdaïne
Tél. : 04 76 07 17 08

POMME C

Imprimerie vitaminée

73330 LE PT DE BEAUVOISIN
Tél. : 04 76 32 17 11

Le Chaudron magique



Le chaudron magique est l'antre d'une sorcière gentille, situé 603, route du bourg, à Saint Geoire en Valdaine. Depuis plus de quinze ans, Cécile Aubel, herbaliste certifiée par l'école lyonnaise des plantes médicinales, enseigne la reconnaissance et l'utilisation des plantes sauvages comestibles et médicinales et propose des ateliers de cosmétique naturelle, savonnerie artisanale, alimentation saine.

Durant la période automne-hiver, participez à des ateliers ponctuels : Samedi 29/11 9h30 à 12h30 : Savonnerie artisanale et 13h30 à 16h30 : Cosmétique naturelle - Samedi 6/12 9h30 à 12h30 : Prévenir et soigner les maux hivernaux avec des méthodes naturelles et 13h30 à 16h30 :

Les épices, utilisations culinaires et médicinales - Samedi 17/01 9h30 à 12h30 : Les vertus de l'argile et 13h30 à 16h30 : prenez soin de votre microbiote intestinal - Samedi 24/01 9h30 à 12h30 : réformez votre alimentation pour une meilleure santé globale et 13h30 à 16h30 : Bien choisir et utiliser les graisses dans l'alimentation - Samedi 31/01 9h30 à 12h30 : Cosmétique naturelle et 13h30 à 16h30 : Savonnerie artisanale - Samedi 14/02 9h30 à 12h30 : Préparez votre cure détox de printemps et 13h30 à 16h30 : Les merveilleux bienfaits des différents produits de la ruche.

Détails, tarifs et inscriptions :

www.lechaudronmagique.org – 06.17.76.39.55 – aubel.cecile@orange.fr

Vente de sapins de Noël 2025

La traditionnelle vente de sapins de l'Isère est de retour cet hiver !

Retrouvez moi sur la place de l'église le samedi 6 décembre 2025 de 8h à 12h, ainsi qu'au marché de Noël sur le site de la Martinette le 6 de 14h à 19h et le

dimanche 7 décembre 2025 toute la journée. Grand choix de sapins frais et isérois de variété Nordmann.

Réservations au 06.32.21.55.79.

Bouvier Alexandre,
Les jardins Valdainois



Le marché de Noël

L'association Horizon Valdaine organise son traditionnel marché de Noël les samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025 à la salle de la Martinette.

Ce rendez-vous convivial mettra à l'honneur les artisans et créateurs locaux dans une ambiance chaleureuse et festive.

De nombreuses animations rythmeront le week-end : la présence du Père Noël sur les deux jours, la Reine des Neiges, ainsi que des

spectacles le samedi et le dimanche. Une buvette et un espace de restauration seront également proposés sur place.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous :

Samedi de 14 h à 20 h pour le marché, puis de 20 h à 22 h pour le spectacle. Dimanche de 10 h à 18 h.

L'association recherche des bénévoles pour aider à l'installation et au bon déroulement de l'événement.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de ce moment fort de la vie locale, n'hésitez pas à contacter Horizon Valdaine à l'adresse suivante : horizonvaldaine@gmail.com

GRANDE BRADERIE

Samedi 15 et Dimanche 16 Novembre de 9h00 à 18h00

L'atelier déco et NAD (Fabricant canapés-lits) vous informent de leur **BRADERIE ANNUELLE**.

Déstockage clic-clac, BZ, canapés fixes et convertibles...

Grand choix de tissus d'ameublement (coupons, tissus au mètre...),

Coussins, Objets déco, Cadeaux, Meubles, Fauteuils, Sacs, Accessoires de mode...

Jusqu'à 50% de remise !

Préparez les fêtes de Noël avec nos bonnes affaires !!

ZA la Tuéry (à côté de Carrefour Express) 04 76 93 90 73



Ateliers artistiques

Forte d'une expérience en arts, en écriture et en cinéma d'animation, Marie propose des ateliers à la rentrée 2025 pour nourrir l'imagination et le plaisir de créer.

Lundi soir – Atelier « Scénario et concept art » – Ados/adultes
Développez votre univers en concevant votre scénario et en construisant votre personnage. Vous pourrez ensuite illustrer des scènes clé de l'histoire à la manière des carnets de préparation de films d'animations et de jeux vidéos, ou sous forme de planches illustrées. Inscription sur l'année. **À partir de 15 ans - Horaires : de 19h à 20h30**

Mardi soir – Cours de dessin – Tous les âges
Ouvert à tous ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir leur pratique créative à travers différentes techniques graphiques, notamment le dessin, les pastels et l'aquarelle. Possibilité de s'inscrire à l'année ou par trimestre. Un autre cours peut être ouvert un après-midi de la semaine (jour à préciser) en fonction des inscrits. **Horaires : de 19h à 20h30**

Mercredi – Atelier « J'illustre mon histoire » – Enfants
Les enfants y inventeront un scénario en équipe, créeront chacun leur personnage et illustreront les étapes de l'histoire en explorant diverses

techniques (pastels, aquarelle, feutres, etc.). Le projet se concrétisera sous la forme d'un livre qu'ils emporteront en fin d'année scolaire.

À partir de 8 ans -

Horaires : au choix de 10h à 11h30 ou de 14h à 15h30

Ateliers d'écriture – Ados/adultes

Des ateliers d'écriture ponctuels et variés seront également proposés au cours de l'année.

Les cours et ateliers se dérouleront dans l'ancienne maison médicale du village, devant le Centre Hospitalier Gériatrique, de fin septembre 2025 à fin juin 2026.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, vous pouvez contacter Marie par e-mail à :

marie2gauthier@orange.fr ou par téléphone et SMS au 06.82.95.64.00.



La pâtisserie de l'Usine



Ouverte depuis le 3 mai 2025, la Pâtisserie de l'Usine vous accueille au 107 voie du tissage à Champet, commune de Saint Geoire en Valdaine.

Envie d'un poulet rôti ? Vous êtes à la bonne adresse ! Accompagné de pommes de terre dorées au four ou de frites, de

poivrons en julienne grillés, de samoussas ou de riz, tout est possible !

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Christel et commandez au 06.46.37.94.03.

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61575516325669>



Les élus sont venus à la rencontre de Christel (au centre).

Nouveau salon de coiffure

Boulevard du Cheveu, dans le centre bourg, face au Café du bourg

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h, Stéphanie vous accueille dans ce nouveau salon de coiffure. Stéphanie est indépendante depuis 2012 et vient d'arriver dans la région.

Femmes, hommes et enfants sont les bienvenus et chacun trouvera une offre qui lui correspond.

Pour réserver, contactez Stéphanie au 06.86.28.14.56.



Les élus ont souhaité la bienvenue à Stéphanie (au centre)

DAE - Emplacements sur la commune

Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) : dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Il existe deux types de DAE - symbole  : les semi-automatiques et les entièrement automatiques. Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée

des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie : Appel rapide au 15, 18 ou 112 - Massage cardiaque rapidement entrepris - Défibrillation précoce en utilisant un DAE - Prise en charge médicale.

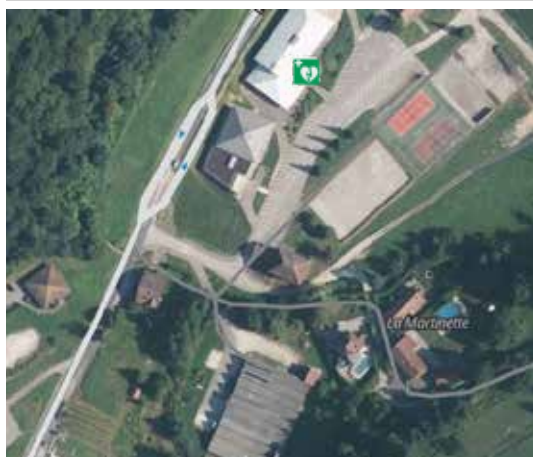
Pour vous familiariser avec l'utilisation des DAE et de manière générale vous former aux gestes qui sauvent, vous pouvez vous adresser à un organisme de formation agréé à dispenser des formations de premiers secours.

L'installation des DAE au sein des Établissements Recevant du Public (ERP), modulée selon la catégorie et la capacité

d'accueil, présente un intérêt considérable en termes de santé publique.

A noter : L'obligation de détenir un DAE incombe aux propriétaires des ERP. Lorsque plusieurs ERP sont situés sur un même site géographique, l'équipement en DAE peut être mutualisé. Pour trouver un DAE à proximité, vous pouvez utiliser des applications comme «Staying Alive» ou «Premiers secours – IFRC» (application de la Croix Rouge). Il y a aussi la base Géo'DAE, base nationale de référencement des défibrillateurs.

Sur la commune de Saint Geoire en Valdaine, 3 DAE sont répertoriés dans le registre national : à la Martinette, à l'entrée du Gymnase (vue aérienne de gauche) - à l'entrée de la piscine, à la Combe et dans l'entrée de la mairie, au centre du village (vue aérienne de droite).



Infos pratiques

- **Mairie :** 04.76.07.51.07
Courriel: mairie@saintgeoireenvaldaine.fr
Tous les matins en semaine : 8h30 - 12h
mardi et mercredi après-midis : 14h - 17h
- **Taxi :** 04.76.55.77.55 / www.adc-taxis.fr
ou 06.78.37.71.39 / <https://taxiservice38.com>
- **Cantine scolaire :** 04.76.07.65.25
Courriel: restauration@saintgeoireenvaldaine.fr
- **Bibliothèque Henri & Renée Morel :**
Mardi 9h - 11h et 16h-18h, mercredi 16h - 18h, samedi 10 à 12h.
- **Déchèterie de Montferrat :**
Mardi, jeudi, vendredi : 13h30 à 17h30 - Samedi : 8h30 - 12h et 13h - 17h30
- **La Poste :** 3661
- **Gendarmeries (St Geoire & Pont-de-B.) :** 04.76.07.50.17
- **Centre Médico-Social :** 04.57.56.11.30
- **Infirmière-puéricultrice :** 04.76.66.17.55
- **Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) (1^{er} jeudi du mois) :** 04.76.07.51.07
- **Rénovation de l'habitat :**
Cabinet URBANIS : 04.79.33.21.26
- **Agence Départementale d'Information sur le Logement :**
04.76.53.37.30
- **Conciliateur de Justice (Pont de Beauvoisin) :** 04.76.37.04.62
- **Espace France Services :** 04.56.26.16.26
- **Relais Petite Enfance :** 06.98.02.51.81
- **Pompiers (SDIS) :** 112 ou 18
- **Marché :** mardi matin, place André Chaize
- **Messes à St Geoire :** 07.82.35.21.98 / www.paroissestjacques38.fr